
**MANDAT CONFIE AU RESPONSABLE
DU COMITE D'ENSEIGNANTES ET D'ENSEIGNANTS
DU PROGRAMME D'ETUDES PREUNIVERSITAIRES
ARTS ET LETTRES (500.A1)
POUR L'ANNEE 2012-2013**

En collaboration avec le responsable du programme d'études :

1. Participer à la production des travaux demandés par le Comité-conseil :
 - Participer aux travaux de révision et aux journées d'implantation du programme d'études.
2. Participer aux rencontres du Comité-conseil et du Comité d'enseignantes et d'enseignants, et ce, d'ici le 30 juin 2013.
3. Rédiger un rapport annuel d'activités réalisées dans le cadre de la fonction de responsable.

20 janvier 2012